

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 36 (1965)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Parait une fois par mois

N° 10 Octobre 1965

SOMMAIRE

Rationaliser — Le sort des vieux au Jura
La population résidente des Franches-Montagnes de 1850 à 1960 — Nature d'Erguel
Communiqué

Rationaliser

Une stupéfiante exposition a été présentée, le mois dernier, à Berne, par l'Association suisse des fabricants d'horlogerie établisseurs et par l'Association suisse des manufactures d'horlogerie à Bienne. Il s'agissait de l'exposition de machines et instruments utilisés dans le remontage de la montre.

Précisons tout de suite que ce n'étaient pas les fournisseurs qui organisaient cette manifestation mais leurs clients qui, gratuitement, avaient mis la Halle des fêtes à leur disposition. Pourquoi cela ? Parce que, ainsi que l'expliqua M. Walter Schaeren, président de l'Association suisse des fabricants d'horlogerie établisseurs, on s'est rendu compte, dans les sphères dirigeantes horlogères, que plusieurs fabricants de montres ne sont plus « dans le coup ». Il importe donc qu'ils puissent se rendre compte, de visu, des progrès extraordinaires qui se sont produits en une dizaine d'années.

En effet, profanes comme spécialistes sont restés ébahis devant les nouvelles techniques présentées qui, désormais, font... presque un jeu d'enfant des délicates opérations qui constituaient le remontage de la montre et qui exigeaient des spécialistes expérimentés.

Pourquoi faut-il inventer des machines qui, automatiquement, effectuent les opérations qu'on ne pouvait confier qu'à des spécialistes ? Parce que la main-d'œuvre qualifiée fait de plus en plus défaut et parce que, aujourd'hui, pour lutter face à la concurrence étrangère, il faut assurer une qualité homogène qu'on ne pouvait pas livrer quand on ne se fiait qu'aux hommes.

Est-ce à dire, maintenant, que la qualité des montres suisses ne dépendra que de celle des machines qui, automatiquement, procèdent à diverses opérations ? Le chef-d'œuvre technique que constitue la fabrication d'une montre est trop complexe, il entre encore, dans sa composition, trop d'éléments pour qu'on puisse l'affirmer.

Il n'empêche que, d'ores et déjà, se pose la question de l'éventuelle exportation des machines qui sont exposées à Berne. Et si l'étranger les achetait ou les copiait ? Puisque les fabricants d'horlogerie se posent déjà cette question redoutable c'est qu'ils ont compris combien étaient utiles les merveilles d'ingéniosité présentées à Berne. Reste à savoir